

**DES DHG INSUFFISANTES, DES PROJETS MINISTÉRIELS INACCEPTABLES
CONSTRUISONS LA CONTRE-ATTAQUE !**

Les annonces ministérielles à l'épreuve des DHG 93 : SUD éducation appelle à construire la bataille des moyens

Depuis cet automne, le gouvernement multiplie les déclarations dans le but de montrer que l'éducation, en particulier dans les quartiers populaires, est une «priorité». Le 19 novembre, la ministre dévoilait 9 mesures «chocs» pour la Seine-Saint-Denis, pour faire un contre-feu à l'indignation médiatique autour du recours massif aux contractuels. En parallèle, elle vantait les mérites de la réforme de l'éducation prioritaire initiée par ses prédécesseurs, alors que celle-ci ne déployait aucun moyen supplémentaire. Et ce 21 janvier encore, le président déclare sans honte que «la priorité a été donnée à l'Éducation parce que la priorité doit être donnée à la lutte contre les inégalités».

Mais une nouvelle fois, ces beaux discours ne résistent pas à l'épreuve des faits : et ceux-ci sont têtus, et cruels. Les dotations horaires globales pour la rentrée 2015 montrent que les moyens humains alloués à l'éducation sont toujours insuffisants dans le département. Les créations de postes dont se gargarise le ministère ne combleront pas la hausse démographique. La réforme de l'éducation prioritaire ne donne pas de moyens supplémentaires aux heureux élus de la grande loterie qui a donné lieu à la nouvelle carte. Et les heures nécessaires à fi-

nancer la pondération des enseignants exerçant en REP+ - très nombreux dans le département - sont prises sur l'enveloppe globale de l'ensemble des établissements. Comble du cynisme : alors que la priorité est censée être donnée à la «lutte contre les inégalités», la DSDEN 93 supprime purement et simplement les heures des dispositifs «aide et soutien».

Enfin, les heures EP1 issues de l'ancienne réforme RAR (Réseaux ambitions réussite) ont été supprimées : ce qui fait que parmi les établissements qui perdent le plus d'heures se trouvent... de nombreux REP+ ! C'est bien la preuve que le classement dans l'éducation prioritaire ne se traduit en rien par des moyens spécifiques. Et lorsque l'on demande des comptes à la DSDEN 93, on s'entend dire qu'il s'agit d'un «rééquilibrage territorial» : autrement dit un nivellement des moyens par le bas, et donc une casse pure et simple de l'éducation prioritaire.

Le 24 mars a eu lieu une manifestation des établissements mobilisés pour leur DHG devant le Ministère. Réunis en Assemblée générale, 18 établissements appellent à la grève la semaine du 30 mars, et en particulier le 2 avril.

SUD éducation revendique

- ◆ **Des DHG à hauteur des besoins**
- ◆ **Une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire**
- ◆ **Des établissements à taille humaine**
- ◆ **Des moyens vie scolaire, santé et sociaux largement abondés**



Les établissements mobilisés appellent à la grève dans le 93 la semaine du 30 mars, et à une journée de grève forte le 2 avril

Grève dans le 93

Assemblée générale à 17h le 2 avril

**Bourse du Travail de Saint-Denis, 10-11 rue Génin,
métro Saint-Denis Porte de Paris (ligne 13)**